

Description générale

Teinture et scellant hydrofuge à base d'eau au fini semi-transparent de qualité supérieure qui fait appel à une résine acrylique exclusive pour pénétrer en profondeur dans le bois. Cette résine exclusive est conçue pour embellir et protéger les surfaces extérieures en bois en procurant une résistance aux conditions météo rigoureuses, notamment les rayons UV, et la moisissure.

- Protection améliorée par tous les temps
- Résistance au craquelage et au pelage
- Résistance aux rayons UV et à la moisissure

Usages

Pour les surfaces extérieures en bois suivantes : terrasses, parements, clôtures, bardeaux de fente et meubles de jardin. Ce produit est idéal pour les bois mous comme le cèdre et le pin, mais il peut aussi être utilisé sur les bois durs comme l'acajou et le teck.

Couleurs	SO
Bases	Base à teinter
Système de coloration	Gennex ^{MD}

Fiche technique

Type de liant	Résine acrylique propriétaire	
Type de pigment	Dioxyde de titane	
Solides par volume	18 ± 2 %	
Taux d'étalement d'un contenant de 3,79 L	27,9 – 37,2 m ² (300 – 400 pi ²)	
Épaisseur de feuil recommandée	Humide / Sec	Pénétration minimale
Le taux d'étalement dépend de la texture et de la porosité du substrat. Prévoir une quantité appropriée de teinture pour le projet afin d'assurer l'uniformité de la couleur tout en réduisant la mise au rebut de produit en trop.		
Temps de séchage à 25 °C (77 °F) et 50 % d'HR	Non collant au toucher :	1 heure
Sur une terrasse, laisser sécher le produit pendant 48 heures avant d'y replacer le mobilier et de réutiliser la surface. La température et l'humidité peuvent influencer sur le temps de séchage.		
Température de la surface à l'application	Min :	4,4 °C (40 °F)
	Max :	32,2 °C (90 °F)
Viscosité	53 ± 4 KU	
Point d'éclair	Aucun	
Lustre/Éclat	0 – 5 à 85°	
Diluant de nettoyage	Eau propre	
Dilution	Ne pas diluer	
Poids par contenant de 3,79 L	3,9 kg (8,5 lbs)	
Température d'entreposage	Min :	4,4 °C (40 °F)
	Max :	32,2 °C (90 °F)
COV	72 g/L	

Préparation de la surface

Pour optimiser la performance du produit, la surface de bois à recouvrir doit être propre, sèche et absorbante. Ce produit doit être en mesure de pénétrer dans le bois et la teneur en humidité du substrat ne doit pas être supérieure à 15 % pour assurer une pénétration adéquate.

Bois neuf : poncer soigneusement les parements, moulures et terrasses en bois raboté lisse, ou traiter avec le ravivant et neutralisant pour bois Woodlux^{MD} (K017) afin d'éliminer le glacié d'usinage et de favoriser la pénétration et l'adhérence du produit. Après la préparation de la surface, effectuer un test de pénétration en laissant tomber quelques gouttes d'eau sur le substrat sec. Si l'eau ne pénètre pas rapidement, répéter les étapes de préparation ou consulter un détaillant Benjamin Moore^{MD}.

Bois abîmé par les intempéries : avant d'appliquer la teinture, le bois grisâtre ou abîmé par les intempéries doit être traité avec le régénérateur de bois Woodlux^{MD} (K016), en suivant les instructions sur l'étiquette, jusqu'à l'obtention d'une surface en bon état (exempte de fibres de bois non adhérentes ou endommagées).

Les surfaces non exposées aux intempéries, comme les avant-toits, les plafonds, les surplombs et toute autre surface protégée, doivent être lavées au nettoyant tout usage pour bois Woodlux^{MD} (K018) et rincées à l'eau à l'aide d'un tuyau d'arrosage au jet puissant enfin d'éliminer les sels de surface pouvant nuire à l'adhérence du revêtement.

Surfaces déjà teintes : Pour obtenir les meilleurs résultats, éliminer tous les revêtements précédents (peinture, teinture ou scellant) à la main, par sablage avec un appareil On Floor ou avec le décapant pour bois Woodlux^{MD} (K015).

Éliminer les contaminants ou résidus de farinage des surfaces teintes abîmées par les intempéries avec le nettoyant tout usage pour bois Woodlux^{MD} (K018), puis bien laisser sécher. Avant de recouvrir la surface, la moisissure doit aussi être éliminée avec le nettoyant tout usage pour bois Woodlux^{MD} (K018).

Mise en garde : Consulter les fiches techniques et de données de sécurité des produits K015, K016, K017 and K018 pour savoir comment les utiliser et les manipuler convenablement.

Restictions

- Ne pas appliquer lorsque la température de l'air et de la surface est inférieure à 4,4 °C (40 °F).
- Le bois traité sous pression neuf doit avoir bien séché et sa teneur en humidité doit être inférieure à 15 %.

Certifications et qualifications

GARANTIE : Nous garantissons des résultats satisfaisants uniquement si le produit est utilisé selon les directives de l'étiquette. Si vous n'êtes pas satisfait, vous devez retourner le produit inutilisé avec votre reçu au magasin où vous l'avez acheté. Le produit sera remplacé ou le prix d'achat sera remboursé. Dans la mesure où nous ne pouvons contrôler la préparation de la surface ou l'application du produit, CETTE GARANTIE NE COUVRE PAS LES COÛTS DE LA MAIN D'ŒUVRE EMPLOYÉE POUR L'APPLICATION DE LA PEINTURE. BENJAMIN MOORE NE SERA EN AUCUN CAS TENU RESPONSABLE DES DOMMAGES INDIRECTS, PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS. CERTAINES PROVINCES N'AUTORISENT PAS L'EXCLUSION DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS, ALORS LES RESTRICTIONS OU EXCLUSIONS CONTENUES DANS LA PRÉSENTE GARANTIE PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. Cette garantie vous confère des garanties juridiques particulières. Vous pouvez également bénéficier d'autres garanties, lesquelles peuvent varier d'une province à l'autre

AVERTISSEMENT! Le raclage, le sablage ou l'enlèvement des vieilles couches de peinture peuvent entraîner le dégagement de poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. UNE EXPOSITION AUX POUSSIÈRES DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES OU DES DOMMAGES AU CERVEAU, NOTAMMENT CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Réduire le risque d'exposition en portant un appareil respiratoire conforme aux normes NIOSH. Nettoyer à fond à l'aide d'un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Avant de commencer un travail d'enlèvement de peinture, prière de consulter le site de Santé Canada à <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/sante-environnement-milieu-travail/contaminants-environnementaux/plomb/trousse-information-plomb-questions-couramment-posees-effet-exposition-plomb-sante-humaine.html>

Assistance technique

Ce produit est offert chez un détaillant Benjamin Moore indépendant autorisé.

Appeler au 1 866 708 9180 ou visiter le site www.benjaminmoore.ca

Application

Avant d'appliquer la teinture, veiller à avoir la quantité nécessaire de teinture pour terminer une section complète. Étant donné que la couleur en contenant peut différer de la couleur appliquée, il est recommandé de faire un essai de la couleur sur une petite surface du bois à recouvrir. Si plusieurs contenants sont utilisés, bien mélanger le contenu de chacun dans un seul récipient afin d'assurer l'uniformité de la couleur. Bien mélanger avant et occasionnellement pendant l'utilisation. Appliquer au pinceau, rouleau, tampon applicateur ou pulvérisateur à pompe. Lors d'une application au rouleau, au tampon ou au pulvérisateur, il faut repasser au pinceau afin de bien faire pénétrer le produit.

Appliquer une couche uniforme de teinture en respectant les taux d'étalement recommandés. L'application de plusieurs couches ou d'une couche trop épaisse pourra entraîner la détérioration prématurée de la teinture et aura un impact sur le degré d'opacité du produit fini, en plus de foncer davantage la couleur naturelle du bois. Sur une terrasse, laisser sécher le produit pendant 48 heures avant d'y replacer le mobilier et de réutiliser la surface. La température et l'humidité peuvent influencer sur le temps de séchage. La couleur en contenant peut différer de la couleur appliquée. Appliquer uniformément en laissant la teinture pénétrer dans le bois. Appliquer au pinceau en commençant par une section non teinte jusqu'à une section fraîchement teinte, en atteignant un arrêt naturel comme une marche ou un rebord. Pour éviter les traces de chevauchement, garder un rebord humide. Sur un parement ou une terrasse, appliquer sur deux à trois planches, sur toute la longueur. Continuer sur la prochaine section de planches en procédant de la même façon jusqu'à ce que tout soit terminé. Les parements verticaux doivent être recouverts en suivant le même principe, mais de haut en bas. Ne jamais arrêter au milieu d'un mur; continuer jusqu'à un arrêt naturel. Éviter d'appliquer le produit en plein soleil pour ne pas nuire à la capacité de pénétration de la teinture et causer des marques de reprise. Appliquer lorsque la température ambiante et de la surface se situe entre 4,4 °C (40 °F) et 32,2 °C (90 °F).

Dilution et nettoyage

Il n'est pas nécessaire de diluer le produit. Ne jamais ajouter d'autres teintures, peintures ou solvants à ce produit.

Nettoyage : Laver les pinceaux, rouleaux et autres applicateurs dans de l'eau tiède savonneuse immédiatement après usage. Pour prévenir la formation de rouille sur l'équipement de pulvérisation, effectuer un rinçage final avec de l'essence minérale.

UTILISER TOUT LE CONTENU OU LE METTRE AU REBUT DE FAÇON APPROPRIÉE. Les contenants vides et secs peuvent être recyclés dans le cadre d'un programme de recyclage de contenants. Comme les exigences varient selon la localité, consulter le Service de collecte des ordures ou la Direction de la protection de l'environnement pour connaître les moyens d'élimination.

Renseignements en matière de santé, sécurité et environnement

Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Éviter le contact avec la peau ou les vêtements.

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré. Le contenant doit être bien fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Si le produit se renverse, l'essuyer avec un chiffon absorbant inerte et le jeter conformément aux règlements municipaux. Bien se laver après avoir manipulé le produit.

**GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS
PROTÉGER CONTRE LE GEL**

**Consulter la fiche signalétique de ce produit pour tous
renseignements de santé et de sécurité.**